AUTRES LÉGALES

DIVERS ANNONCES LEGALES

222019

AVIS DE PROJET DE TRAITÉ D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

ENTRE :

L'Association ASEI « AGIR, SOIGNER, EDUQUER,INCLURE »,

Association régie par les dispositions de la loi du 1 er juillet 1901 et ses décrets d'application, dont le siège social se situe 4 avenue de l'Europe 31522 Ramonville Saint-Agne, déclarée à la Préfecture de Toulouse le 16 juin 1950 sous le numéro 4015 et publiée au Journal officiel du 24 juin 1950,

« l'Apporteur »

ET :

L'Association Amicial,

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro 821 443 989, ayant son siège social 5 rue Rigoberta Menchu 84000 AVIGNON,

« Le Bénéficiaire »

Le projet de traité d'apport partiel d'actif est établi conformément aux dispositions de l'article 9 bis de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association (tel que modifié notamment par la loi n°2014- 856 du 31 juillet 2014 dite « loi ESS ») et des articles 15-1 et suivants du décret du 16 août 1901 (tels que modifiés par le décret n°2015-832 du 7 juillet 2015).

Par ce traité, l'Association ASEI apporte à l'Association Amicial, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière, ce qui est accepté par l'Association Amicial, l'intégralité de son patrimoine (actif et passif) relatif à la branche complète et autonome d'activité correspondant **au Service de Soins Infirmiers à Domicile « SSIAD ASEI-DOM »**, identifié sous le numéro FINESS **75 080 4338** et exploité au **44 rue Liancourt – 75014 Paris.**

Le projet de traité a été arrêté par le Conseil d'administration extraordinaire de l'ASEI réuni le 26 septembre 2025. L'assemblée générale extraordinaire de l'ASEI devant arrêter définitivement le projet est fixée le 26 novembre 2025.

Le projet de traité a été arrêté par le Directoire de l'association Amicial réuni le 16 juillet 2025.

L'opération sera réalisée sur la base de la valeur nette comptable issue de la situation intermédiaire au 30 juin 2025 qui s'élève à 0 € (total actif apporté 4 735 213,48 € - total du passif pris en charge 4 735 213,48 €).

L'opération prendra effet, sur le plan juridique, comptable et fiscal, le **1er décembre 2025 à zéro heure**, sous réserve de la levée de la dernière des conditions suspensives visées à l'Article 9 du traité.

Le projet de traité de fusion est disponible au siège de chacune des deux associations.

Pour avis

La Directrice Générale de l'ASEI

La Directrice Générale d'AMICIAL

LA DÉPÊCHE DU MIDI
notre service client joignable du lundi au vendredi de 8h à 17h au
09 70 80 80 81

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

219643

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Centrale photovoltaïque au sol – Commune de Mauzac

Une enquête publique unique est ouverte préalablement à **une déclaration de projet et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Mauzac, ainsi qu'à la délivrance d'une demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Mauzac au lieu-dit La Pujiolo, Bergnos, Le Pradas.**

Le siège de l'enquête publique est la mairie de Mauzac (21, allée des Platanes 31410 Mauzac). L'autorité organisatrice de l'enquête publique est le préfet de la Haute-Garonne.

Cette enquête se déroulera **du jeudi 16 octobre 2025 à 9h00 au lundi 17 novembre à 11h00**, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le projet est soumis à une **évaluation environnementale**, conformément aux dispositions des articles L.122-1, II et R.122-2 du code de l'environnement.

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité est portée par la commune de Mauzac. Des informations peuvent être demandées auprès de la société Atelier urbain, à Monsieur Eric COLOMB
(eric.colomb@ateliereurbain.net).

La demande de permis de construire est présentée par la société CAP OCCITANIE, située 5 place de la Joliette à Marseille (13002). Des informations peuvent être recueillies auprès du maître d'ouvrage, aux coordonnées suivantes : Monsieur TONNETOT (06.10.74.56.52,vincent.tonnetot@cvegroup.com).

Le dossier d'enquête, comprenant notamment les études d'impact, les avis de l'Autorité environnementale, ainsi qu'un **registre** seront disponibles **à la mairie de Mauzac (21, allée des Platanes, 31410).**

Le public pourra ainsi prendre connaissance du dossier sur support papier aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00 ; ouverture exceptionnelle à 8h00 le lundi 17 novembre 2025).

Un poste informatique sera également mis à disposition du public en mairie pour consulter le dossier d'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera également accessible sur le site internet des services de l'État de la Haute-Garonne à l'adresse : https://www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-Mauzac-CapOccitanie

Par décision du tribunal administratif de Toulouse en date du 25 juillet 2025, Monsieur Jacques SEGUIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête unique et Madame Rosy FAUCET en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Monsieur SEGUIER se tiendra à la disposition du public à la **mairie de Mauzac, 21 allée des Platanes (31410)** :

- le **jeudi 16 octobre 2025 de 9h00 à 12h00** ;
- le **mercredi 29 octobre 2025 de 14h00 à 17h00** ;
- le **lundi 17 novembre 2025 de 8h00 à 11h00**.

Le public pourra venir **consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre papier à feuillets non mobiles** ouvert à cet effet après avoir été coté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Le public pourra également transmettre au commissaire enquêteur ses observations par **voie postale** à l'adresse de la mairie, en mentionnant « à l'attention du commissaire-enquêteur - Enquête publique pour projet photovoltaïque » : **Mairie de Mauzac, 21, allée des Platanes, 31410 Mauzac,** ou par courriel à l'adresse : ddt-enquete-publique-urbanisme@haute-garonne.gouv.fr

Toutes les observations transmises seront publiées sur le site internet des services de l'État de la Haute-Garonne
(https://www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-Mauzac-CapOccitanie. Les observations transmises par voie électronique et par voie postale seront également portées au registre d'enquête publique papier.

Il est précisé que seules les observations qui seront parvenues pendant la durée de l'enquête publique – du jeudi 16 octobre 2025 à 9h00 au lundi 17 novembre 2025 à 11h00 – pourront être prises en compte et intégrées au rapport d'enquête publique.

Le public pourra également obtenir des informations concernant le permis de construire, auprès du porteur de projet, aux coordonnées suivantes : Monsieur TONNETOT 06.10.74.56.52, adresse courriel :
vincent.tonnetot@cvegroup.com

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne ainsi qu'à la mairie de Mauzac et sera publiée sur le site internet des services de l'État de la Haute-Garonne
(http://www.haute-garonne.gouv.fr/ – rubrique « enquêtes terminées »).

Les personnes intéressées pourront obtenir, à leurs frais, la communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en s'adressant à la directrice départementale des territoires :

Cité administrative
Bât. D – 4 e étage
1, place Emile Blouin
BP 70 001 – 31 074 TOULOUSE CEDEX 9

À l'issue de l'enquête publique, la commune de Mauzac statuera sur la déclaration de projet et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune, et le préfet de la Haute-Garonne statuera sur la demande de permis de construire, au vu de l'avis et conclusions du commissaire enquêteur, des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

221072

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération toulousaine

Par arrêté préfectoral du 19/09/2025, le préfet de la Haute-Garonne organise une enquête publique sur la révision du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération toulousaine, d'une durée de 41 jours **du 16/10/2025 à 1lh au 25/11/2025 à 12h inclus**.

La commission d'enquête est composée de son président, M. Christian BAYLE, de ses membres titulaires M. Robert MARTEL et M. Gérard LOUSTEAU, et de son membre suppléant Mme Françoise MILLAN. Représentée par au moins un de ses membres, elle siégera et recevra en personne les observations du public aux dates et heures suivantes :

- DREAL Occitanie, 1 place Emile BLOUIN à Toulouse les 23/10/2025 de 11h à 15h et 24/11/2025 de 13h30 à 17h30, siège de l'enquête publique
- Communauté de communes des Coteaux de Bellevue, 19 route de Saint-loup-Cammas à Pechbonnieu, le 28/10/2025 de 11h à 15h
- Communauté d'agglomération du Muretain Agglo, Hôtel communautaire,8 bis avenue du Président Vincent Auriol à Muret le 6/11/2025 de 13h30 à 17h00
- Communauté d'agglomération du Sicoval, services techniques, 7 rue Piemgrat à Belberaud le 10/11/2025 de 11h à 15h
- Grand Ouest Toulousain Agglomération, 10 rue François Arago à Plaisance-du-Touch le 18/11/2025 de 15h à 19h

En outre, 3 visioconférences seront organisées par les membres de la commission d'enquête aux dates et heures indiquées ci-après : le mercredi 05/11/2025 de 16h à 19h, le samedi 15/11/2025 de 9h à 12h, le samedi 22/11/2025 de 14h à 17h

Une prise de rendez-vous préalable doit être effectuée via le registre numérique dédié : https://www.democratie-active.fr/ppaggloptoulouse/

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable :

1/ sur le site dédié à l'enquête publique (https://www.democratie-active.fr/ppaggloptoulouse/) et sur les sites Internet des services de l'État de la Haute-Garonne (https://www.haute-garonne.gouv.fr/) et de la DREAL Occitanie (https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-a27045.html)

2/ sur support papier dans les lieux d'enquête susvisés aux jours et heaires d'ouverture au public

3/ sur support papier et informatique à la DREAL Occitanie de 10h à 12h st de 14h à 16h

Les observations du public peuvent être :

- déposées ou sur le registre dématérialisé du site dédié à l'enquête publique
- déposées sur les registres « papier » ouverts dans les lieux d'enquête sucités ou durant les permanences
- transmises :
  - par courrier, à l'attention de monsieur le président de la commission d'enquête, à la DREAL : DREAL Occitanie, DEC/DEAO, 1 place Emile BLOUIN, CS 13008 31952 Toulouse Cedex 9
  - par courriel à l'adresse ppaggloptoulouse@democratie-active.fr

Les observations devront parvenir avant la clôture de l'enquête soit avant le 25/11/2025 12h. Toute observation transmise après ne sera pas prise en compte.

Le dossier d'enquête ou des informations peuvent être demandés auprès de Madame Virginie REBILLÉ, chargée de mission air et transition énergétique, DREAL Occitanie, DEC/DEAO, 1 place Emile Blouin, CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9 - mél : air.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables sur les sites Internet des services de l'État de la Haute-Garonne, de la DREAL Occitanie et aux lieux susciités ou le public pourra en prendre connaissance pendant 1 an.

À l'issue de l'enquête publique, le préfet de la Haute-Garonne statuera sur la décision d'approbation du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération toulousaine.

MARCHÉS PUBLICS

AUTRES

222389

AÉROPORT toulouse blagnac

AVIS D'APPEL A PROJET

Consultation relative à la valorisation d'emprises foncières ayant vocation à accueillir des activités industrielles et/ou services liés aux secteurs de l'aéronautique, du spatial ou de la défense, nécessitant ou non un accès aux pistes de l'aéroport.

Le dossier de consultation, rédigé par la société Aéroport Toulouse-Blagnac, sera remis gratuitement et sous format électronique aux sociétés candidates qui en feront la demande moyennant la signature d'un accord de confidentialité.

Contact et information :

Viviane Rabin
Tél : 05.34.61.80.16 / 07.63.71.67.61
v.rabin@toulouse.aeroport.fr

Marc Brissac
Tél : 05 61 42 44 45 / 06 10 78 46 18
m.brissac@toulouse.aeroport.fr

Société Aéroport Toulouse-Blagnac
Bâtiment La Passerelle - 2ème étage
Présidence
Service Immobilier
CS 90 103 - 31703 Blagnac cedex

Date limite de réception des offres : Jeudi 22 janvier 2026 à 12h00

222327

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

AVIS DE PUBLICITÉ

POUR UN APPEL À MANIFESTATION D'INTERET EN GARE DE LUCHON

L'appel à candidature a pour objet la mise à disposition d'un local destiné à la vente de produits de terroir et à de la restauration ou de la petite restauration au sein de la gare de Luchon, dont la Région Occitanie est gestionnaire. Cette occupation sera formalisée par une convention d'occupation temporaire (COT) d'une durée de 7 ans.

Cette occupation donnera lieu au versement d'une redevance à la Région.

Le document complet qui définit le règlement de la consultation est téléchargeable sur le site internet de la Région (www.laregion.fr), dans la rubrique Vous aider/Des solutions pour vos projets/Aides et appels à projets.

Les candidats sont informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite au projet.

Les dossiers de candidatures devront être transmis par voie électronique au plus tard le **Lundi 1 Décembre 2025 à 12h (midi)**

Aux trois adresses suivantes :

carole.beaudroit@laregion.fr
thierry.rebuffat@laregion.fr
jocelyne.laconde@laregion.fr

Le courriel de transmission portera l'objet suivant : « Appel à Manifestation d'Intérêt – Gare de LUCHON » Mise à disposition d'un local destiné à la vente de produits de terroir et à de la restauration ou de la petite restauration.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires devront formuler leurs demandes en langue française, **par courriel, aux trois adresses suivantes :**

carole.beaudroit@laregion.fr
thierry.rebuffat@laregion.fr
jocelyne.laconde@laregion.fr

AVIS D'ATTRIBUTION

222373

AVIS D'ATTRIBUTION

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE LE BURGAUD, M. Laurent ZANETTI - MAIRE, 1 place de la Mairie, 31330 LE BURGAUD, Tél : 05 61 82 67 26, SIRET 21310293900011

Objet : Restauration de la totalité des façades de l'Église Saint-Jean Baptiste

Nature du marche : Travaux

Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 45262660 - Remise en état de bâtiments dégradés

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.

Attribution du marché

LOT N° 1 - Travaux préparatoires

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 25/09/25

Embellie façades, 880 route de Grenade, 82600 MAS-GRENIER

Montant HT : 24 400,00 Euros

LOT N° 2 - Travaux de maçonnerie

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 25/09/25

Embellie façades, 880 route de Grenade, 82600 MAS-GRENIER

Montant HT : 2 800,00 Euros

LOT N° 3 - Façade principal entrée église et retours, côté rue avec retour droit et côté jardin

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 25/09/25

Embellie façades, 880 route de Grenade, 82600 MAS-GRENIER

Montant HT : 102 500,00 Euros

LOT N° 4 - Façade traitement fongicide

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 25/09/25

Embellie façades, 880 route de Grenade, 82600 MAS-GRENIER

Montant HT : 7 200,00 Euros

LOT N° 5 - Nettoyage chantier

Date d'attribution : 25/09/25

Embellie façades, 880 route de Grenade, 82600 MAS-GRENIER

Montant HT : 3 900,00 Euros

Envoi le 16/10/25 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.ladepeche-marchespublics.fr/

LA DÉPÊCHE
DANS LES COULISSES DE LA DÉPÊCHE DU MIDI
1H30 DE VISITE
Réservation obligatoire :
manatour.fr/ladepeche
05 34 39 42 00

MAPA > 90K EUROS

222197

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Communaute De Communes Coeur De Garonne

MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE GARONNE, M. Paul-Marie BLANC - Président, 12 rue Notre Dame, 31370 REUMES, Tél : 05 61 91 94 96, mél : c.fernandez@cc-coeurdegaronne.fr, web : http://www.cc-coeurdegaronne.fr/, SIRET 20006881500014

L'avis implique un marché public

Objet : Organisation de séjours en centres de vacances pour enfants de 6 à 17 ans.

Référence acheteur : 2025-30

Procédure : Procédure ouverte

Forme du marché : Division en lots : oui

Lot N° 1 - Séjours vacances d'hiver (prestation complète)

Cout estimé hors TVA : 25 000,00 euros

Lot N° 2 - Séjour vacances d'été (prestation complète)

Cout estimé hors TVA : 22 000,00 euros

Lot N° 3 - Séjours vacances d'hiver - Prestations d'hébergement en pension complète, d'activités sportives et culturelles ; et de transport pour les activités s'il y a lieu, encadrés par le personnel communautaire

Cout estimé hors TVA : 35 000,00 euros

Lot N° 4 - Séjours vacances d'été - Prestations d'hébergement en pension complète, d'activités sportives et culturelles ; et de transport pour les activités s'il y a lieu, encadrés par le personnel communautaire

Cout estimé hors TVA : 46 000,00 euros

Critères d'attribution : Lot n° 1 : Séjours vacances d'hiver (prestation complète)

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% valeur technique

10% Qualité de la démarche de gestion environnementale

5% références adaptées à l'objet de la consultation

35% prix

Lot n° 2 : Séjour vacances d'été (prestation complète)

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% valeur technique

10% Qualité de la démarche de gestion environnementale

5% références adaptées à l'objet de la consultation

35% prix

Lot n° 3 : Séjours vacances d'hiver - Prestations d'hébergement en pension complète, d'activités sportives et culturelles ; et de transport pour les activités s'il y a lieu, encadrés par le personnel communautaire

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% valeur technique

10% Qualité de la démarche de gestion environnementale

5% références adaptées à l'objet de la consultation

35% prix

Lot n° 4 : Séjours vacances d'été - Prestations d'hébergement en pension complète, d'activités sportives et culturelles ; et de transport pour les activités s'il y a lieu, encadrés par le personnel communautaire

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% valeur technique

10% Qualité de la démarche de gestion environnementale

5% références adaptées à l'objet de la consultation

35% prix

Remise des offres : 14 novembre 2025 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 15/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.ladepeche-marchespublics.fr

MARCHÉS FORMALISÉS

222198

HTG
CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE 31

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Conseil départemental de la Haute-Garonne

MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, M. le Président du Conseil départemental, Direction de la Commande Publique, 1 Boulevard de la Marquette, 31090 TOULOUSE - CEDEX 9, Tél : 05 34 33 35 94, mél : marches@cd31.fr, web : http://www.haute-garonne.fr, SIRET 22310001700423

L'avis implique un marché public

Objet : PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE EN RESPONSABILITE CIVILE GENERALE POUR LES BESOINS DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

Référence acheteur : 25CD310142

Procédure : Procédure ouverte

Forme du marché : Division en lots : non

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Remise des offres : 21 novembre 2025 à 16h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 14/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://haute-garonne.marches-publics.info

VIE DES SOCIETES

AVIS RECTIFICATIFS

222387

AVIS

Rectificatif à l'annonce parue le 25/09/2025 dans LA DEPECHE DU MIDI, concernant la société ALA-BOULANGIE DANGELINE, il y avait lieu de lire : que la société a vendu deux fonds au lieu d'un fonds, pour le prix global de 59000€.

19,4%
DES LECTEURS
LA DÉPÊCHE
ont moins de 35 ans

FONDS DE COMMERCE

222391

CESSATION DE GARANTIE

La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège social est sis 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris, RCS de Paris, N° 382 506 079, fait savoir que les garanties financières dont bénéficiait la SAS **LP PATRIMOINE** sise 25 rue de Bayard - 31000 TOULOUSE, RCS N° 482 131 604, accordées pour les opérations de **TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE**, visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cesseront trois jours francs après la publication du présent avis et cela à la demande de la SAS **LP PATRIMOINE** suite à sa cessation totale d'activité.Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions dans les trois mois de cette insertion.

MODIFICATION

222289

AVIS DE MODIFICATION

GEORGESTOWN

SASU au capital de 1 462 700 €.

Siège social : 33 rue Pages

31200 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 978 291 102

L'assemblée générale extraordinaire du 19/09/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 19/09/2025 et de modifier l'article Article 4 Siège social des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 33 rue Pages, 31200 TOULOUSE.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 14 rue des trois pigeons, Villa n°7, 31200 TOULOUSE.

L'inscription modificative sera portée au RCS TOULOUSE tenue par le greffe du tribunal.

Erwan GEORGES

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale ; le tarif est fixé soit au caractère, à 0,187 € HT pour chaque signe ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.
Contact : evelyne, service Midi Légales, 05.62.11.37.37/04.67.07.69.53
Courriel : midi.legales@groupeladepeche.fr